

GROUPE AFRICAIN



N° _____/UNCCD/GAN/PDT/KJ

CONVENTION DES NATIONS
UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA
DESERTIFICATION ET LA SECHERESSE



23^{ème} Session du Comité chargé de l'Examen de la Mise en
Œuvre de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la
Désertification (CRIC 23)

Panama City, Panama du 1^{er} - 05 décembre 2025.

DISCOURS DE CLOTURE DU GROUPE AFRICAIN

**Madame la Présidente,
Madame la Secrétaire Exécutive,
Monsieur le Ministre de l'Environnement,
Distingués délégués,
Mesdames et messieurs,**

J'ai l'honneur de délivrer cette déclaration au nom du Groupe Africain, en lieu et place de son Président **M. KOUADIO Jean** de la Côte d'Ivoire qui n'a pas pu participer comme la majorité du Groupe à cet événement onusien faute de visa.

Madame la Présidente,

Je voudrais une fois encore exprimer mes remerciements à la République du Panama et au Secrétariat pour l'organisation réussie de la 23^e Session du Comité pour l'Évaluation de la Mise en Œuvre de la Convention.

Il me plaît également de remercier tous les États Parties, les représentants des agences du système des Nations unies, les experts et tous les participants pour leurs contributions respectives et leur engagement renouvelé à promouvoir la résilience aux défis environnementaux liés à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse.

Madame la Présidente ;

La 23^{ème} Session du CRIC nous a donné l'opportunité d'aborder des questions importantes dans la perspective de la 17^{ème} conférence des parties (COP17). Au sujet de la sécheresse, les experts nous ont rappelé les faits et impacts, de plus en plus alarmant qui nécessitent une action urgente et d'envergure. Le Groupe Africain a pris note des progrès dans l'opérationnalisation des initiatives lancées à la COP16.

A cet égard, nous suivons d'un œil attentif la contribution de l'initiative Globale de Riyad pour la Résilience à la Sécheresse, ainsi que les efforts du FEM pour la mobilisation des ressources financières destinées à soutenir les Etats dans leurs dynamiques de résilience face à la sécheresse. Par ailleurs, le Groupe Africain a embrassé avec enthousiasme le processus Tafa'ul sur la résilience à la sécheresse et nous avons bon espoir que la Présidence de la COP 16 facilitera un dialogue utile et nécessaire entre les parties, afin de favoriser une compréhension commune des enjeux et des solutions à la sécheresse.

Plus encore, nous avons pris note de la volonté générale de passer d'une approche réactive à une approche proactive de la gestion de la sécheresse. Le Groupe Africain est convaincu que la négociation d'un régime fort sur la sécheresse est le meilleur instrument pour accompagner et encadrer la mise œuvre d'un tel changement de paradigme. Nous restons disposés à travailler de manière constructive avec toutes les parties pour l'adoption d'une décision heureuse à la COP17.

Le groupe Africain se félicite des initiatives mises en œuvre notamment, par l'Union Africaine et l'Amérique Centrale, dans le sens de la résilience à la désertification, à la dégradation des terres, à la sécheresse et au développement de systèmes d'alertes précoces et de partage de bonnes pratiques. Elles sont porteuses de sens et d'espoir.

Madame la présidente,

Tout au long de la semaine, le Groupe Africain, de concert avec diverses délégations, a souligné la nécessité impérieuse du renforcement des moyens de mise en œuvre de la convention dans un contexte de responsabilité commune mais différenciée. Nous nous réjouissons que de

nombreux experts, de nombreuses annexes se soient joints à nous pour appeler à la mise à disposition des ressources financières prévisibles, adéquates et suffisantes pour accompagner les Etats en développement dans leur quête de résilience face à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse. Nous apprécions également, la convergence des idées exprimées par les différentes parties, qui reconnaissent que la prise en compte du genre et l'amélioration de l'accès à la terre pour les femmes et les jeunes constituent des conditions essentielles pour l'atteinte de la Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT). Nous saluons aussi, la convergence des idées des différents parties, qui reconnaissent l'importance de promouvoir la participation active des femmes et des jeunes dans les processus de prise de décision, notamment à travers des mécanismes tels que le fonds pour les femmes déléguées et le caucus des jeunes. Enfin, nous nous réjouissons de l'accent que les uns et les autres ont mis sur le besoin de transfert de technologie couplé à l'indispensable renforcement des capacités de manière continue, en tenant compte des besoins et des spécificités respectives des Etats. Dans ce sens, le groupe africain, s'associe à tous ceux qui estiment que nous devons tirer profit de l'intelligence artificielle et du renforcement de l'interface science-politique.

Madame la Présidente,

Le Groupe Africain se félicite des échanges fructueux au sujet des orientations stratégiques que nous devons donner ensemble à la Convention. A ce sujet, nous apportons notre soutien au groupe de travail intergouvernemental sur le futur cadre stratégique de la convention. Cependant, nous notons avec regret que ce point important inscrit à l'ordre

du jour de cette session de CRIC n'a pas été traité. Ainsi, nous demandons au Secrétariat et à la Présidente du CRIC de trouver une solution à l'amiable à cette question avant la tenue de la COP 17.

Le Groupe Africain réitère sa disponibilité à travailler avec les organisations de la société civile à l'effet de renforcer la qualité de nos décisions, et de nos interventions.

Par ailleurs, tout au long de nos délibérations de cette semaine, le Groupe Africain a suivi avec intérêt la référence au besoin de synergie entre les trois conventions de Rio. Le Groupe Africain, tout en reconnaissant l'intérêt de l'approche synergétique, telle que définit par la résolution 6/4 de l'Assemblée des Nations Unies sur l'Environnement, interpelle la famille de la CNULCD sur la transposition inadéquate des procédures et processus dévolues aux conventions sœurs.

Madame la Présidente ;

Pour finir, nous rappelons avec force que la solidité du multilatéralisme repose sur l'inclusivité et la participation effective de tous les États aux processus onusiens. À cet égard, le Groupe Africain souligne la nécessité, pour les pays hôtes, d'accorder sans exclusion et dans des délais raisonnables, les facilités d'accès aux représentants des États et organisations régionales afin de garantir leur participation significative aux travaux.

Je vous remercie.